



TROTTOIRS

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Avis public est par les présentes donné que le rôle spécial pour la construction de trottoirs dans la rue La-gauchetière, du côté Sud, depuis la rue des Inspecteurs à la rue Ste-Marguerite, dans la Cité de Montréal, est terminé et déposé au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont, par les présentes, sommées d'en payer le montant au soussigné à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 13 mars 1907.



Service de l'Incinération

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention : "Soumission pour l'enlèvement des matières fécales :—et "Soumission pour l'enlèvement des charognes," suivant le cas, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, jusqu'à midi, Vendredi, le vingt-deuxième jour de mars courant.

Des copies de cahiers des charges et des blancs de soumissions seront fournies aux soumissionnaires par le secrétaire du service de l'Incinération.

La Commission de l'Incinération se réserve le droit d'accepter ou de rejeter n'importe laquelle des soumissions.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 9 mars 1907.



SIDEWALKS

NOTICE TO RATEPAYERS

Public Notice is hereby given that the Special Roll of Assessment for the construction of sidewalks in Laugau-chetière street, South side, from Inspector to St. Margaret streets, in the City of Montreal, is completed and is now deposited in the office of the undersigned in the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 13 March, 1907.



Incineration Depart.

TENDERS

Sealed tenders, addressed to the undersigned and endorsed "Tender for the removal of night soil and "Tender for the removal of carrion," as the case may be, will be received at the office of the City Clerk, City Hall, up to noon, Friday, the twenty second day of March instant.

Copies of specifications and forms of tenders will be furnished by the secretary of the department.

The Incineration Committee reserve the right to accept or reject any of the tenders.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, March, 9, 1907.